

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Langelier, assistant-greffier de la Ville de Saint-Pascal :

QUE conformément aux exigences de l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, un bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 a été dressé;

QUE tout utilisateur desservi par le réseau d'eau potable de la municipalité peut prendre connaissance dudit bilan à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À VILLE DE SAINT-PASCAL, CE 27^e JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE QUINZE.

Jean Langelier
assistant-greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jean Langelier, assistant-greffier de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de la Ville le 27 février 2015 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 27 février 2015.

Jean Langelier
assistant-greffier